

Distribution limitée

WHC 96/CONF.201/14D
Paris, 16 octobre 1996
Original : anglais

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION
DU PATRIMOINE MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL

COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL

Vingtième session
Merida, Yucatán, Mexique
2-7 décembre 1996

Point 13 de l'ordre du jour provisoire : Examen du Fonds du patrimoine mondial, approbation du budget pour 1997 et présentation d'un budget prévisionnel pour 1998

D. Rapport sur le Bureau Nordique du patrimoine mondial et son plan de travail.

RESUME

Ce document présente en première partie le résumé des questions soulevées par le Bureau du patrimoine mondial lors de sa vingtième session en juin 1996 et en deuxième partie les réponses à ces questions. Une évaluation des activités entreprises par le Bureau nordique du patrimoine mondial en 1996 est présentée en troisième partie. Le rapport sur les activités du Bureau nordique du patrimoine mondial en 1996 est présenté à l'Annexe I comme demandé par le Bureau du patrimoine mondial lors de sa vingtième session en juin 1996 et conformément à l'article 9 de l'accord conclu entre le gouvernement norvégien et l'UNESCO (appendice I de l'annexe I). Les allocations budgétaires du Bureau nordique du patrimoine mondial sont jointes au présent rapport aux appendices II a/b de l'Annexe I et la stratégie du Bureau nordique du patrimoine mondial à l'appendice III de l'annexe I. Décision demandée : Il est demandé au Comité d'étudier ce document y compris le rapport émanant du Bureau nordique du patrimoine mondial (Annexe I).

1. Introduction

Lors de sa vingtième session qui s'est tenue au siège de l'UNESCO à Paris du 24 au 29 juin 1996, le Bureau a examiné rapport du Secrétariat sur la "Décentralisation des activités du patrimoine mondial". Plusieurs questions formulées par les membres du Bureau ont été reflétées dans le rapport de la session du Bureau pour qu'une réponse écrite soit présentée lors de la vingtième session du Comité du patrimoine mondial.

En résumé, les questions concernant le Bureau nordique du patrimoine mondial portaient sur les éléments suivants :

- a. Les aspects juridiques concernant l'accord conclu entre l'UNESCO et le gouvernement norvégien.
- b. Les questions concernant l'utilisation de l'emblème du patrimoine mondial.
- c. Des contrats ont-ils été signés entre le Centre pour le patrimoine mondial et le Bureau nordique du patrimoine mondial
- d. Des sommes du Fonds du patrimoine mondial ont-elles été engagées auprès du Bureau nordique du patrimoine mondial
- e. Des fonds pour des projets prévus par les agences nordiques de développement ont-ils été versés au Fonds du patrimoine mondial.

Les réponses à ces questions sont données au point 2 du présent document. Lors de la vingtième session du Bureau, le président avait en outre invité les membres du Comité à adresser par écrit leurs questions au Centre. Au 10 octobre 1996, le Secrétariat n'avait reçu aucune communication.

Au point 3 de ce document, le Secrétariat présente une évaluation des activités entreprises par le NWHO en 1996.

2. Réponse aux questions soulevées lors de la vingtième session du Bureau en juin 1996.

a. A la demande du Centre du patrimoine mondial, le conseiller juridique a réexaminé l'accord et a informé le Secrétariat que l'accord signé par l'UNESCO et le gouvernement norvégien a été établi dans le cadre du 21 C/36 et constitue un accord légalement valide. Cet accord (appendice I de l'annexe I) détermine les conditions de fonctionnement, la fonction et les obligations qui concordent avec les objectifs et les règles énoncées dans la Convention du patrimoine mondial.

b. L'utilisation de l'emblème du patrimoine mondial a été examinée et est présentée au point 16 de l'ordre du jour provisoire, document WHC-96/CONF.201/17.

c. Aux termes de l'article 6 de l'accord, "Obligations de l'UNESCO", l'UNESCO verse une contribution annuelle de 15.000 US \$ aux activités du Bureau nordique du patrimoine mondial pendant les trois années de la phase pilote, en plus des 5.000 US \$ versés pour les activités initiales en 1995. Ces fonds du programme ordinaire ont été alloués à des régions spécifiques en consultation avec le Centre du patrimoine mondial, étant entendu que ces fonds contribuent à l'évaluation et l'identification de projets et à la mobilisation d'une assistance internationale (article 3 de l'accord, appendice I).

d. L'accord ne prévoit aucune contribution du Fonds du patrimoine mondial au Bureau nordique du patrimoine mondial (NWHO) et en conséquence, aucune somme du Fonds du patrimoine mondial n'a été appliquée par le biais du Bureau nordique du patrimoine mondial ni versée à celui-ci.

La stratégie du NWHO par rapport au travail international consiste à servir de bureau d'échanges afin de faciliter la coopération bilatérale continue en matière de développement entre les pays nordiques et leurs partenaires et d'orienter leur aide vers des projets se rapportant au patrimoine culturel et naturel ayant le statut du patrimoine mondial. Il faut noter qu'il n'est pas dans l'objectif du Bureau nordique du patrimoine mondial d'entreprendre des activités dans la région internationale mais de prendre connaissance des problèmes dans ces régions et de faciliter ainsi l'assistance des agences nordiques de développement à ces régions. Les missions internationales entreprises par le personnel du NWHO sont essentielles à la phase d'établissement du bureau et permettent de conforter les bases de sa future mission.

e. Les réglementations et procédures d'approbation et de présentation des projets d'aide diffèrent pour chaque agence de développement dans les Etats Nordiques, mais dans la plupart des cas, elles excluent des contributions financières directes au Fonds du patrimoine mondial car le financement est spécifique au projet et fondé sur les demandes du gouvernement bénéficiaire.

3. Evaluation des activités entreprises par le Bureau nordique du patrimoine mondial en 1996

Le rapport sur les activités et opérations du Bureau nordique du patrimoine mondial (NWHO) (confère Annexe I) a été présenté conformément à l'article 9 de l'accord conclu entre l'UNESCO et le NWHO et comme demandé par le Bureau du patrimoine mondial lors de sa vingtième session de juin 1996. Ce rapport (Annexe I) est axé sur la structure de base du bureau ainsi que sur ses activités en 1996 et essaie dans le même temps de présenter de manière plus explicite ses opérations concernant les régions nordiques et internationales et de traiter d'autres aspects importants.

Les activités entreprises par le NWHO dans la région nordique ont contribué à la promotion de la Convention du patrimoine mondial et ont par voie de conséquence encouragé la mise en oeuvre de la

Convention dans cette région. Depuis la signature de la Convention par l'Islande, le NWHO a encouragé l'intégration et la participation de celle-ci aux travaux du NWHO. Le séminaire régional sur le suivi donné au rapport intitulé "Patrimoine mondial nordique" émanant du Conseil nordique des ministres est coordonné avec l'Islande qui a proposé d'accueillir cette manifestation en août 1997.

Le Bureau nordique du patrimoine mondial a par ailleurs participé et contribué à l'identification d'éventuelles propositions d'inscription nordiques sur la Liste du patrimoine mondial, un accent particulier étant mis sur les paysages culturels et le patrimoine naturel. Ce rapport sera publié en novembre 1996 et contribuera à l'évaluation, dans le plus large contexte possible, des sites dont l'inscription est proposée et pourra servir d'exemple à d'autres régions du monde.

Les réunions et séminaires régionaux, locaux et nationaux auxquels participent les représentants du Bureau nordique du patrimoine mondial contribuent à leurs activités, en particulier dans le contexte des réunions stratégiques sur le suivi et des activités devant être entreprises dans la région nordique. Le renforcement et l'amélioration de la conservation et de la protection des biens du patrimoine mondial constituent un élément majeur de la tâche du Bureau nordique du patrimoine mondial et l'objectif premier de la Convention du patrimoine mondial. Dans ce contexte, l'échange de connaissances, la compréhension et l'établissement d'une prise de conscience sont des activités majeures auxquelles le NWHO participe.

Les activités entreprises dans le domaine international doivent être vues dans un contexte plus large. Les activités auxquelles le NWHO a participé ont toujours été menées en collaboration avec le Centre du patrimoine mondial et avec pour objectif de prendre connaissance de ces projets afin de générer une aide financière.

A cet égard, comme l'a montré l'expérience avec les activités du Centre du patrimoine mondial en Asie, une participation opportune du NWHO et du Centre aux négociations avec le pays bénéficiaire de l'aide a abouti à un financement important du NORAD pour les sites du patrimoine mondial. Le NWHO devrait donc être considéré comme un partenaire du Centre du patrimoine mondial en mobilisant une coopération bilatérale et multilatérale au bénéfice de sites du patrimoine mondial.

Outre l'assistance apportée au Centre du patrimoine mondial concernant des activités dans les régions internationales et nordiques, l'étroite relation entre le Centre et le NWHO a contribué à la diffusion efficace d'informations et de matériels aux Etats nordiques parties. Le réseau d'experts (Réseau nordique du patrimoine mondial) établi par le Bureau nordique du patrimoine mondial facilite l'assistance et le contact avec des experts et gestionnaires de site très divers.

Le rapport du Bureau nordique du patrimoine mondial préparé par le bureau d'Oslo (Annexe I) décrit la structure de base, les

activités entreprises en 1996 et leur résultat ainsi que le budget du Bureau en comprenant la contribution apportée au bureau par le programme ordinaire de l'UNESCO.

**RAPPORT DU BUREAU NORDIQUE DU PATRIMOINE MONDIAL, OSLO
(janvier - octobre 1996)**

Le Bureau nordique du patrimoine mondial a été créé par un accord conclu entre le gouvernement norvégien et le Directeur Général de l'UNESCO. Tous ses postes ayant été pourvus, il est en activité depuis le 1er mars 1996, a affermi sa structure de base et établi des programmes de travail et des contacts. La collaboration avec le Centre du patrimoine mondial ainsi qu'avec tous les Etats nordiques parties / la direction du Patrimoine est établie de manière quotidienne et bien affirmée. Le Bureau nordique du patrimoine mondial travaille pleinement dans le cadre de la Convention du patrimoine mondial et la politique du Comité du patrimoine mondial et renforce les actions du Centre du patrimoine mondial et de l'UNESCO.

Comme l'a demandé le Bureau lors de sa vingtième session qui s'est tenue du 24 au 29 juin 1996 à Paris, paragraphe VIII du Rapport du Rapporteur, ce document présente les travaux du Bureau nordique du patrimoine mondial, ses activités et résultats pour 1996 ainsi qu'un état des contributions du NWHO au patrimoine mondial par source et par financement.

1. HISTORIQUE

La Norvège a signé la Convention du patrimoine mondial en 1977 et a depuis lors pris une part active aux travaux se rapportant à la Convention du patrimoine mondial. Le Bureau nordique du patrimoine mondial a été créé par une initiative des Commissions de l'UNESCO avec le Directeur Général de l'UNESCO dans le cadre du cinquantième anniversaire de l'UNESCO et en particulier grâce au souhait du gouvernement norvégien d'apporter une contribution importante à l'UNESCO et au Centre du patrimoine mondial en accordant la priorité à la conservation du patrimoine culturel et naturel. Il oeuvre pleinement dans le sens des actions entreprises par l'UNESCO pour approfondir la compréhension de la relation entre peuples, nature et culture et celle du concept du développement durable et de la conservation du patrimoine ; il renforce ainsi les travaux de l'UNESCO et du Centre du patrimoine mondial et met en oeuvre la Convention du patrimoine mondial. Un accord a été signé en juin 1995 entre le Directeur général de l'UNESCO et le gouvernement norvégien (confère Appendice I).

Le Bureau nordique du patrimoine mondial (NWHO) est créé pour une période d'essai de trois ans. Il est financé par le gouvernement norvégien et sera considéré comme une contribution supplémentaire à l'UNESCO, au Centre du patrimoine mondial et à la Convention du patrimoine mondial. Il est étroitement lié à des organismes donateurs bilatéraux et multilatéraux et la coopération est assurée par des accords séparés avec les Directeurs généraux du Patrimoine culturel du Danemark, de Finlande et de Suède.

● Notion de points de vue partagés par les pays nordiques

L'histoire, la culture et la langue sont des caractéristiques

partagées par les pays nordiques et dans ce cadre, ils partagent des points de vue communs quant à la gestion du patrimoine culturel et de la nature qui se distinguent par des tentatives et des objectifs de suivre les principes de durabilité, la responsabilité d'établir des passerelles entre les secteurs etc. figurant dans la Commission mondiale pour l'environnement et le développement, la Commission Brundtland "Notre avenir commun" et dans la Commission Cuellar sur la culture et le développement "Notre diversité créatrice". Une coopération nordique au patrimoine mondial signifie l'assurance d'un degré élevé de partage, de perception, d'influence et de participation grâce à une action mutuelle et coordonnée. Les Etats nordiques ont, à cet égard, salué la signature par l'Islande de la Convention du patrimoine mondial en décembre 1995 et ont invité ce pays à travailler avec le NWHO.

● **Statut du NWHO**

Le NWHO est établi en tant que projet pilote par le ministère de l'Environnement relevant de la Direction pour le patrimoine culturel en Norvège. Le bureau n'exerce pas de fonctions dans le cadre de l'administration de l'Etat norvégien mais a une fonction de bureau d'échanges sans aucun pouvoir officiel législatif. La législation et la prise de décisions concernant les sites du patrimoine mondial reviennent aux Etats parties comme le prévoit la Convention du patrimoine mondial.

Le bureau est établi à la Direction pour le patrimoine culturel, Norvège, et est loué et payé conformément au budget du NWHO (Appendice IIa).

Relations entre le Centre du patrimoine mondial et le NWHO

Aux termes de l'article 9 de l'accord, le NWHO doit présenter un rapport d'activités au Centre du patrimoine mondial et au Bureau du patrimoine mondial. Les plans de travail et budgets annuels sont présentés au Centre du patrimoine mondial pour approbation, tout comme les rapports annuels. Le Directeur du Centre est invité à participer aux réunions du conseil du NWHO en qualité d'observateur. La stratégie du bureau sert de ligne directrice à ses activités qui sont étroitement suivies par le Centre du patrimoine mondial de Paris. A cet égard, le bureau est quotidiennement en rapport avec le Centre du patrimoine mondial et ce depuis le début. Le bureau organise son travail en toute indépendance et ne peut pas être considéré comme un Centre du patrimoine mondial décentralisé mais comme un partenaire du Centre du patrimoine mondial dans la région nordique, respectant parfaitement toutes les stipulations de la Convention du patrimoine mondial et les politiques du Comité du patrimoine mondial.

L'échange d'informations et la discussion des questions pratiques et professionnelles ont amélioré la compréhension et la mise en oeuvre de la Convention dans la région nordique. De plus, le réseau d'experts et les liens établis avec les agences de développement ont aidé et contribué aux activités dans plusieurs régions du monde. Des missions conjointes ont été entreprises et sont prévues à l'avenir avec les experts du NWHO ainsi qu'avec

des experts recommandés par le NWHO.

Suivant les principes directeurs de l'UNESCO et de la Convention du patrimoine mondial, le NWHO a réalisé plusieurs documentations de promotion, élaborées en collaboration avec le Centre du patrimoine mondial. Le NWHO est heureux de la bonne communication avec le Centre et du soutien apporté par celui-ci.

2. ORGANISATION DU NWHO

2.1 Conseil

Le conseil est constitué des Directeurs généraux du patrimoine culturel des Etats nordiques ainsi que du Directeur du NWHO. L'assemblée se tient une fois par an.

Danemark : Mme Karen Westerbye-Juhl

Finlande : M. Henrik Lilius

Norvège : M. Nils Marstein (président)

Suède : M. Erik Wegraeus

Les observateurs invités aux réunions du conseil sont : le Centre du patrimoine mondial, l'ICOMOS, l'ICCROM, l'UICN et la Commission nationale norvégienne auprès de l'UNESCO.

2.2 Budget

Le budget du NWHO pour 1996 est présenté à l'Appendice IIa. Les contributions du NWHO aux activités du patrimoine mondial sont énoncées par source de financement à l'Appendice IIb.

2.3 Personnel

La directrice du bureau, Mme Kris Endresen, a été nommée par la Direction pour le patrimoine culturel et a pris ses fonctions le 1er janvier 1996 conformément à l'accord signé avec l'UNESCO. Le personnel à temps complet du NWHO est composé de fonctionnaires norvégiens financés par le gouvernement norvégien qui sont entrés en fonction le 1er mars 1996.

Kris Endresen, Directrice, juriste

Amund Sinding-Larsen, conseiller principal, architecte (employé jusqu'au 31 mai 1996)

Astrid Opsal, conseillère principale, architecte

Hans Jacob Roald, conseiller, architecte (employé depuis le 1er août 1996)

Hanne Midling, secrétaire

Les membres du personnel à temps partiel, consacrant jusqu'à 20 % de leur temps au NWHO, sont financés par leur gouvernement respectif à titre de contribution au NWHO.

Danemark : Carsten Lund, juriste, chef de service, Agence nationale pour la forêt et la nature

Finlande : Margaretha Ehrström, titulaire d'une maîtrise de lettres, conseillère principale, Conseil national des antiquités

Suède : Birgitta Hoberg, titulaire d'une maîtrise de lettres, conseillère principale, Conseil central des antiquités nationales et des musées nationaux d'histoire

Observateur (depuis le 12 septembre 1996) : **Islande** : Ragnheidur Thorarinsdottir, titulaire d'une maîtrise de lettres, chef de service, ministère de la Culture et de l'Education.

Les membres du personnel du NWHO se réunissent en session plénière 3 à 4 fois par an en alternance dans les différents pays nordiques. Trois réunions ont jusqu'à ce jour été tenues, à Oslo du 8 au 9 février, Stockholm le 6 juin et Copenhague le 12 septembre. Les listes de mesures, fondées sur la stratégie pour 1996-1998 ont fait l'objet de débats et les actions de suivi et les contributions individuelles ont été précisées. La collaboration entre les partenaires est étroite et fonctionne aussi de manière quotidienne grâce à la technologie moderne.

2.4 Stratégie (Appendice III)

Une stratégie destinée à établir le cadre du NWHO a été adoptée par le Conseil lors de sa première réunion du 26 février 1996 en étroite concertation avec le Centre du patrimoine mondial. Le NWHO souhaite aussi développer encore la stratégie avec l'aide et les conseils du Comité du patrimoine mondial.

Dimension nordique

Le NWHO s'efforce de travailler en étroite coopération avec les représentants des Etats parties afin de faire progresser la mise en oeuvre de la Convention du patrimoine mondial dans les pays nordiques. Les travaux du NWHO ont pour objectif de coordonner et de renforcer le contact entre les Etats parties et de faire appel à l'expérience des uns et des autres en matière de planification, de gestion et de suivi. Le renforcement de la communication et des intérêts communs entre les gestionnaires de site constitue lui aussi un élément essentiel des travaux du NWHO.

Dimension internationale

La stratégie fondamentale du NWHO concernant les travaux internationaux consiste à servir de bureau d'échanges destiné à faciliter la coopération bilatérale en matière de développement qui existe déjà entre les pays nordiques et leurs partenaires et orienter leur aide vers des projets portant sur le patrimoine culturel et naturel ayant le statut du patrimoine mondial. Le NWHO fait donc appel aux agences de développement nordiques pour donner la priorité aux activités intéressant le Comité du patrimoine mondial et le Centre du patrimoine mondial. Même si des activités au bénéfice de sites du patrimoine mondial ont été entreprises au titre d'un programme d'aide bilatérale et par des contributions spécialement affectées fournies à des institutions financières internationales, un grand nombre d'entre elles n'ont pas été coordonnées avec des initiatives prises par le Comité du

patrimoine mondial et l'UNESCO. En ce qui concerne les Etats nordiques, le NWHO cherche donc à faire en sorte que les projets de patrimoine culturel et les portefeuilles concernant l'environnement aient une part plus importante dans le programme d'aide globale et les plans et stratégies à long terme et que les politiques du Comité du patrimoine mondial deviennent un élément essentiel et à part entière de ces travaux.

Le NWHO souhaite renforcer les relations avec ses partenaires, les organismes de financement et le Centre du patrimoine mondial et travaille à établir une passerelle entre ses partenaires nordiques et d'autres pays.

Le NWHO fait actuellement le point sur les activités pertinentes actuellement entreprises par les agences nordiques de coopération au développement (NORAD, FINIDA, SIDA, DANIDA) se rapportant à la nature et au patrimoine culturel. Ceci peut contribuer à l'utilisation optimale des ressources et éviter le chevauchement inutile de projets liés et favoriser la coopération entre les agences.

Les réglementations et procédures d'approbation et d'exécution de projets d'aide diffèrent pour chaque agence de développement des Etats nordiques mais elles excluent dans la plupart des cas des contributions financières directes au Fonds du patrimoine mondial car le financement est spécifique au projet et fondé sur les demandes du gouvernement bénéficiaire. Toutefois, comme l'a prouvé notre expérience avec les activités du Centre du patrimoine mondial en Asie, une participation opportune du NWHO et du Centre aux négociations avec le pays bénéficiaire de l'aide a donné lieu à un financement important du NORAD pour des sites du patrimoine mondial. Le NWHO ne devrait donc pas être considéré comme une source de financement en soi mais comme un partenaire du Centre du patrimoine mondial dans la mobilisation de la coopération bilatérale et multilatérale au bénéfice de sites du patrimoine mondial.

Concernant les activités en Norvège, le NWHO oeuvre au renforcement de la coopération entre le NORAD et les Directions pour la gestion patrimoine culturel et de la nature. L'un des objectifs du NWHO est que tous les offices pour le patrimoine culturel et naturel dans les pays nordiques aient établi d'ici à 1998 une étroite collaboration avec leurs agences de développement nationales concernant les activités du patrimoine mondial, cette collaboration reposant sur des accords officiels selon un régime annuel et une coopération à long terme.

Il faut cependant noter que les activités du NWHO ont tendance à favoriser les pays figurant sur la liste des pays prioritaires établie par chaque agence nordique de développement. C'est la raison pour laquelle l'Amérique latine n'a jusqu'ici pas fait partie du pôle d'attention du NWHO alors que des pays d'Afrique et d'Asie ainsi que les Etats Baltes ont bénéficié de l'attention du NWHO.

3. ACTIVITES ET RESULTATS : 1er mars au 1er septembre 1996

3.1 Activités dans la région nordique

Suivi

Le NWHO prévoit de publier un important rapport sur le suivi dans les pays nordiques à la fin de la phase pilote de trois ans. A cet effet, le NWHO a pris part au débat sur la forme de suivi proposée telle qu'elle a été exposée à la réunion du Comité de décembre 1995 à Berlin et a présenté ses suggestions au Centre du patrimoine mondial. La forme de suivi du patrimoine mondial proposée a aussi été présentée aux délégués lors de la réunion du Réseau nordique du patrimoine mondial qui s'est tenue à Stockholm en juin 1996 afin de familiariser les gestionnaires de site et autres personnes concernées à cet outil et de parler de manière approfondie des objectifs de suivi avant qu'un processus ne soit lancé dans chaque site à l'échelon individuel. Les Etats parties nordiques ont été encouragés à budgétiser les rapports de suivi, en commençant par des rapports sur un site du patrimoine mondial dans chaque pays nordique en 1997 et en s'efforçant d'examiner tous les sites du patrimoine mondial. Les rapports seront rassemblés et distribués par le NWHO, l'intention étant de publier un rapport à la fin de cette enquête.

L'ICOMOS Norvège est chargé de procéder au suivi des sites d'art rupestre d'Alta et envisagera d'utiliser la forme proposée de suivi, comme conseillé par le NWHO, et fera part de ses expériences au NWHO, au WHC ainsi qu'aux autres Etats parties nordiques.

Bulletin d'information

Le NWHO a publié le premier bulletin pour les sites nordiques qui donne des informations sur les activités des sites, les plans de gestion etc. Il comporte deux pages de courtes nouvelles en joignant de "bons exemples" pouvant servir de source d'inspiration aux autres. Le numéro actuel comprend un programme de gestion du site d'art rupestre de Tanum (1996-2000) et un rapport émanant du théâtre du château de Drottningholm sur les problèmes d'usure et des suggestions de solutions, le manifeste de Bath et une formulation d'inscription à la Revue du patrimoine mondial. Le bulletin lui-même est rédigé en norvégien.

Service d'information

Le NWHO réunit des documentations et des brochures de tous les sites nordiques ainsi que des documentations de l'UNESCO/AC pour les distribuer aux visiteurs du NWHO, bailleurs de fonds éventuels, conférenciers, auteurs et autres s'intéressant au patrimoine mondial. Le NWHO a aussi proposé de distribuer des bulletins d'information, lettres circulaires et autres informations du Centre du patrimoine mondial aux autres pays nordiques afin d'assurer la plus large distribution / diffusion possible. La mise à jour de la liste d'adresses de tous les gestionnaires de sites nordiques a été établie et figurera sur la page d'accueil du site Internet du NWHO à partir de novembre 1996.

Kit éducatif du patrimoine mondial

L'UNESCO travaille à un projet scolaire international sur le patrimoine mondial comprenant l'établissement et la réalisation d'un kit éducatif. Il a été demandé à la Commission nationale norvégienne d'apporter son assistance à ce projet et elle a accueilli le premier Forum international de la jeunesse sur le patrimoine mondial à Bergen en 1995. Une équipe spéciale norvégienne de l'éducation travaille à et pour ce projet, dirigée par la Commission nationale norvégienne. Il a été demandé au NWHO de participer à cette équipe spéciale en qualité d'observateur. Les activités prévues pour 1996-1997 comprennent notamment des contributions à l'élaboration du kit éducatif, des camps d'étudiants et des séminaires pour les enseignants.

3.2 RESEAUX

Réseau nordique du patrimoine mondial

Un réseau nordique du patrimoine mondial destiné aux gestionnaires de site a été établi en 1995 à Helsinki. La seconde réunion du réseau, organisée à Stockholm en juin 1996, a été une bonne occasion de présentation du NWHO, suivie par des débats sur les attentes concernant le bureau. Les attitudes et les réactions ont été très positives et encourageantes. La municipalité de Røros s'est proposée d'accueillir la troisième réunion en 1997.

Réseau d'experts

Un vaste réseau de spécialistes du patrimoine culturel et de la nature est indispensable au fonctionnement du NWHO afin de répondre aux demandes concernant des missions d'urgence, des évaluations, des conseils d'experts etc.

Il a été proposé à tous les membres des comités nordiques de l'ICOMOS de figurer sur la liste des experts du NWHO. Ceci permettra au NWHO de faire appel au savoir et aux recommandations de l'ICOMOS International. L'UICN et des experts en matière de patrimoine naturel figureront aussi par la suite sur cette liste.

Réseau informatique du patrimoine mondial (WHIN)

Une page d'accueil du NWHO sur Internet a été créée. Le NWHO utilise le serveur du bureau apparenté GRID-Arendal qui apporte aussi son aide pour tous les aspects techniques concernant les pages. Le NWHO a des contacts étroits et précieux avec les responsables du réseau informatique du patrimoine mondial (WHIN) et la page d'accueil du NWHO est reliée au WHIN. Le NWHO offrira en outre aux Etats parties nordiques la possibilité de coordonner toutes les informations sur le patrimoine mondial présentant un intérêt pour Internet/WHIN et émanant des pays nordiques.

L'adresse de la page d'accueil du NWHO à compter de septembre 1996 est : <http://www.grida.no/ext/nwho/>

La stratégie du NWHO, une brève présentation de l'équipe du NWHO, les liens avec d'autres partenaires utiles, réseaux etc. figurent sur cette page d'accueil. Les présentations des sites nordiques et autres informations seront proposées.

Liste indicative

Le Conseil nordique des ministres a financé, en 1994-1995, les travaux d'un groupe d'experts nordiques destinés à présenter une liste indicative des sites culturels et naturels. Le résultat de ces travaux sera publié en novembre 1996 dans un rapport centré sur de nouvelles propositions d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial pouvant être présentées par les pays nordiques en mettant un accent particulier sur la nature et les paysages culturels. Seuls des sites culturels ont jusqu'ici été inscrits sur la Liste du patrimoine mondial pour les pays nordiques. Le NWHO a participé à ces travaux avec son équipe et des partenaires et a contribué financièrement à l'édition du rapport qui sera publié en novembre de cette année en anglais et dans les langues nordiques.

3.3 Activités et missions à un niveau international

Plusieurs missions d'experts ont été entreprises en réponse à des invitations du Centre du patrimoine mondial et des gouvernements concernés. Il faut prendre note du fait qu'il n'est pas dans l'objectif du bureau nordique du patrimoine mondial de mener des activités dans la région internationale mais de faciliter l'assistance d'agences nordiques de développement à ces régions. Les missions énoncées ci-après font partie intégrante de la phase d'établissement du bureau et permettent de confirmer les futures bases de sa tâche. Les contacts avec des spécialistes et des experts ainsi que des échanges de savoir et la communication font partie des objectifs du NWHO. Les missions ont à cet égard une double fonction. La recherche de contacts et de coopération avec des institutions, des ONG, des Etats parties, des spécialistes etc. et l'acquisition d'une compréhension des projets et des activités sur le terrain ont été d'une importance cruciale et très précieuse pour le NWHO dans sa période d'établissement. Les manifestations, missions et réunions précisées ci-après ont contribué à cette activité.

● Participation à des séminaires et missions du NWHO

Cours international sur la technologie de la conservation du bois

Le septième cours international sur la conservation du bois a eu lieu du 1er juillet au 8 août 1996 en Norvège. Il a été organisé par l'ICCROM, l'ICOMOS, le Riksantikvaren (la Direction du patrimoine culturel, Norvège), l'Institut norvégien de technologie, le NIKU (Institut norvégien pour la recherche sur le patrimoine culturel) et le bureau nordique du patrimoine mondial sous les auspices de l'UNESCO. Il a réuni 22 participants venus de 19 pays.

Dans son intervention lors de l'ouverture des travaux du séminaire, le NWHO a expliqué aux participants la Convention du patrimoine mondial et il a apporté son concours par des dispositions d'ordre pratique, la planification de l'excursion (en visitant aussi les sites de la "Stavkirke" d'Urnes et de Bryggen à Bergen). Le NWHO a eu l'occasion d'assumer l'un des

ateliers (enregistrement des édifices).

Cours de formation sur la gestion et le suivi des villes historiques en Asie et dans le Pacifique

Du 21 janvier au 8 février 1996 à Hanoi / Hue / Hoi An (Vietnam) et Ayutthaya / Sukhotai (Thaïlande). Astrid Opsal a participé à la partie vietnamienne du programme en qualité de conseillère technique du NWHO en ayant pour objectif d'acquérir des informations sur les pratiques et attitudes dans cette région et de fournir des informations sur les travaux similaires entrepris dans les pays nordiques.

Séminaire sur le patrimoine mondial et le tourisme, Dubrovnik

Astrid Opsal a participé à ce séminaire du 23 au 25 mai 1996. Le thème était d'une importance et d'un intérêt extrêmes pour le NWHO, notamment sur le plan du tourisme viable. Ce fut une bonne occasion de participer à ce séminaire organisé juste avant le Forum de la jeunesse organisé par le patrimoine mondial à Dubrovnik.

Forum de la jeunesse à Dubrovnik

Astrid Opsal a participé au Forum de la jeunesse UNESCO/patrimoine mondial à Dubrovnik du 22 au 31 mai 1996 organisé pour la région européenne. Le NWHO travaille avec la Commission nationale norvégienne aux questions concernant le kit éducatif. Le bureau a aussi financé la participation d'un expert à cette réunion.

Islande

Kris Endresen a été invitée par l'Etat partie d'Islande à participer à une conférence organisée du 10 au 12 avril 1996 pour célébrer la ratification par l'Islande de la Convention du patrimoine mondial et promouvoir les travaux du patrimoine mondial, dans le cadre de la visite en Islande du Directeur Général de l'UNESCO. Un objectif était aussi de rechercher une coopération avec la mise en oeuvre de la convention en présentant le rapport "patrimoine mondial nordique" émanant du Conseil nordique des ministres.

Conférence des ministres à Helsinki

Kris Endresen a participé à la conférence des ministres organisé par le Conseil européen à Helsinki, Finlande, du 28 au 31 mai 1996.

Réunion du Bureau du patrimoine mondial, Paris

24-28 juin 1996. Kris Endresen, Birgitta Hoberg, Henrik Lilius, Astrid Opsal.

Séminaire de Kronstadt

Hans Jacob Roald a participé au séminaire sur l'architecture et l'aménagement urbain organisé à Helsinki, Suomenlinna, Saint Pétersbourg et Kronstadt, du 4 au 8 septembre 1996. Ce séminaire avait pour but d'informer les participants sur les problèmes des fortifications du patrimoine mondial dans l'aménagement urbain d'ensemble d'Helsinki et de Saint Pétersbourg.

Banque Mondiale

Kris Endresen a été invitée par la Banque Mondiale à participer, du 8 au 13 septembre 1996, à un atelier sur le tourisme viable et le patrimoine culturel comme outil de développement. Le but était de tirer parti des expériences norvégienne et nordique, de concevoir d'éventuels projets financés par le biais des agences nordiques de développement et les fonds norvégiens multilatéraux devant être présentés à la Banque Mondiale et de lier ces projets au projet en cours "Directive sur l'architecture urbaine" pour l'UNESCO. (Cette mission était financée par la banque Mondiale).

Projets ayant reçu un financement du NWHO

Pour l'état financier, se reporter aux appendices III a/b où ces activités sont présentées de manière détaillée.

Chine

Le NWHO a financé la participation d'un ethnologue français du CNRS à une mission au Yunnan, Chine, en août 1996 organisée par le bureau de l'UNESCO à Bangkok. Cette mission, qui comprenait un économiste et un spécialiste du tourisme, avait pour objet de préparer des propositions de projets extrabudgétaires devant être présentées en qualité d'apport de l'UNESCO au Forum sur le tourisme du Mékong parrainé conjointement par la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le pacifique (CESAP) et la Banque asiatique de développement BASD. L'expert français a aussi procédé à une étude préliminaire sur l'impact culturel des nouveaux projets de développement de l'infrastructure de transport sur les minorités ethniques du Yunnan en s'axant sur leurs besoins de formation pour assurer l'utilisation durable des ressources des zones protégées de la province, ce qui correspond à l'un des projets du Programme "Agenda 21" pour la Chine.

Croatie - Mission d'urgence à Plitvice

Le Centre du patrimoine mondial a demandé au NWHO d'apporter son concours à l'équipe d'évaluation rapide en partance pour le parc national de Plitvice, Croatie. Le NWHO a fait en sorte d'apporter sa contribution et de financer la participation d'un expert des Parcs nationaux norvégiens, M. Stein Kollungstad, conseiller principal auprès du ministère norvégien de l'Environnement, à la mission d'urgence à Plitvice du 5 au 10 mai 1996. Le rapport de cette mission peut être obtenu auprès de l'AC.

Croatie / Zimbabwe

En accord avec la commission nationale pour l'UNESCO, le NWHO a financé la participation d'un enseignant et d'un étudiant de Dubrovnik au Forum de la jeunesse organisé par le patrimoine mondial à Harare du 18 au 24 septembre 1996.

Croatie, Dubrovnik

Le NWHO a financé la participation d'un expert au Forum de la jeunesse du patrimoine mondial à Dubrovnik.

Lettonie

La demande d'assistance préparatoire à la préparation du dossier de proposition d'inscription pour la vieille ville de Riga a été

approuvée par le président du Comité et comportait le lancement d'un programme d'assistance technique à multiples facettes.

Le coût de cette assistance technique a été réparti de la manière suivante :

Fonds du patrimoine mondial (assistance préparatoire)	7.500 US \$
Bureau nordique du patrimoine mondial (contribution)	8.000 US \$
TOTAL	15.500 US \$

Le dossier de proposition d'inscription de Riga a été présenté et le programme d'assistance technique mobilisant des sources de plusieurs pays scandinaves en est à sa phase préparatoire.

Lituanie

Une réunion préparatoire à Vilnius est prévue pour novembre 1996 afin de préparer une conférence internationale des donateurs et des investisseurs. Un expert en réaménagement urbain du NWHO est invité à cette réunion pour aider à la préparation de cette conférence.

- **Projets ayant reçu un financement en vertu de l'accord entre l'UNESCO et le NWHO** (se reporter aux appendices II a/b pour l'état financier et à l'Annexe I pour l'accord).

Estonie, Tallin

La Directrice du NWHO, Kris Endresen, a été invitée à Tallin par le gouvernement estonien pour participer à un atelier organisé du 24 au 26 mai 1996 au sujet de la proposition d'inscription de Tallin sur la Liste du patrimoine mondial. Le dossier de proposition d'inscription a été présenté en juin et est en cours d'évaluation par l'organe consultatif.

Ethiopie

Des fonds sont versés pour contribuer à la collecte de documents et de documents d'archives sur les six sites du patrimoine mondial en Ethiopie.

Lituanie, Vilnius

A l'invitation des autorités lituaniennes, Amund Sinding-Larsen, expert du NWHO, s'est rendu à Vilnius pour participer à un atelier d'experts sur la "Stratégie de revitalisation pour la vieille ville de Vilnius" qui s'est tenu les 11 et 12 mars 1996. Les besoins et futures ressources nécessaires à un programme efficace de réaménagement ont par conséquent été précisés.

Lituanie, Vilnius

Une réunion préparatoire à Vilnius est prévue pour novembre 1996 afin de préparer une conférence internationale des donateurs et des investisseurs. La participation à cette réunion d'un expert en réaménagement urbain sera financée pour aider à la préparation de cette conférence. (Le NWHO y contribue avec un expert

supplémentaire - se reporter au financement de projets par le NWHO)

Lettonie, Riga

Des fonds ont été versés pour la participation, couvrant les frais de voyage et de per diem, d'un enseignant et de deux étudiants de Lettonie au Forum de la jeunesse organisé par le patrimoine mondial à Dubrovnik.

Laos

Le NWHO a alloué des fonds (programme ordinaire) pour qu'un expert français en fabrication de briques et de tuiles entreprenne une mission à Luang Prabang en novembre 1996 avec l'Ecole de Métier d'Avignon. La contribution de cet expert était une nécessité urgente pour apporter des conseils concernant l'amélioration de la qualité des briques et des tuiles produites localement sans lesquelles l'utilisation actuelle de matériaux de toiture en fibro-ciment importés, portant atteinte à l'authenticité des édifices historiques, ne pouvait être interdite. Cette mission est coordonnée par le projet conjoint du Centre du patrimoine mondial - Luang Prabang - Chinon sur la Maison du Patrimoine - un service consultatif communautaire pour la sauvegarde et le développement de Luang Prabang.

Zimbabwe

Un concours a été apporté à la rédaction et la publication du rapport sur le Forum de la jeunesse organisé par le patrimoine mondial à Harare.

4. PROJETS DU NWHO EN PREPARATION

Certains des projets en cours d'élaboration par le NWHO sont énoncés ci-dessous :

Séminaires et ateliers régionaux

Un séminaire est prévu en Islande en août 1997 pour les gestionnaires de site du patrimoine mondial en Europe. Ce séminaire a pour but de donner suite au rapport "patrimoine mondial nordique" établi par le Conseil nordique des ministres. L'UICN et l'ICOMOS seront invités ainsi que des experts de la région nordique. Un séminaire de suivi sera lié à la réunion des gestionnaires de sites nordiques qui se tiendra à Røros en 1997.

Publications

Un livre présentant tous les sites nordiques du patrimoine mondial sera publié en 1997 pour commémorer le 25ème anniversaire de la Convention du patrimoine mondial. L'édition de ce livre en coopération avec le NWHO a été confiée à M. Stephan Tschudi-Madsen, ancien membre du Comité du patrimoine mondial. Ce livre est destiné au grand public et comprendra des informations sur la Convention du patrimoine mondial et le patrimoine mondial en général. Il sera publié en anglais et dans les langues nordiques.

Films

La plus importante coopération de diffusion de Norvège, NRK, a

accepté de présenter en 1997 les séries télévisées sur les sites du patrimoine mondial réalisées à l'initiative du WHC. Ceci donnera un plus grand retentissement au 25ème anniversaire de la Convention. La production des films norvégiens a déjà commencé.

Des négociations sont aussi en cours avec une société internationale ayant un très grand sens de la protection de l'environnement pour un éventuel parrainage des films norvégiens. Le NWHO y a vu la possibilité de pousser plus avant les engagements de cette société sur le plan du parrainage du patrimoine mondial dans le monde entier.

5. EVALUATION

L'accord conclu entre l'UNESCO et le gouvernement norvégien prévoit (à l'article 10.2) que le bureau ne sera pas évalué avant les six mois précédant la période d'essai de trois ans. Avant cela, et de préférence dès que possible, un groupe de travail devrait être constitué pour examiner les résultats obtenus jusqu'ici et fixer des priorités pour les travaux futurs. Ce groupe de travail pourrait être composé de actuel et anciens présidents du Comité du patrimoine mondial.

NWHO

Oslo, octobre 1996

**ACCORD
ENTRE
LE GOUVERNEMENT DU ROYAUME DE NORVEGE
ET
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE
CONCERNANT
LE PROJET PILOTE DE TROIS ANS DU
BUREAU DU PATRIMOINE MONDIAL EN NORVEGE**

Considérant que l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (ci-après dénommée l'UNESCO) constate la possibilité et l'opportunité d'établir, en coopération avec les Etats membres intéressés, un réseau international de bureaux du Patrimoine Mondial afin de favoriser la mise en oeuvre de la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel,

Considérant que le Gouvernement du Royaume de Norvège (ci-après dénommé "le Gouvernement") a proposé d'établir un Bureau du Patrimoine Mondial à Oslo qui développerait et coordonnerait les activités entreprises dans les pays nordiques et avec leurs partenaires dans la région,

Désireux d'établir les conditions et les modalités de leur coopération dans la création et le fonctionnement de ce Bureau,

Ont convenu ce qui suit :

**Article 1
Création**

Le Gouvernement convient de prendre toutes les mesures nécessaires pour établir à Oslo un Bureau du Patrimoine Mondial pour l'Europe nordique (ci-après dénommé "le Bureau") en tant que projet pilote de trois ans et de le doter de la personnalité juridique nécessaire en conformité avec la législation norvégienne.

**Article 2
Caractère international et organisation du Bureau**

Le Gouvernement entreprendra toutes les consultations appropriées avec les autres pays intéressés afin d'obtenir leur aval à la désignation du Bureau comme Bureau du Patrimoine Mondial pour les pays nordiques et leurs partenaires et obtenir leur coopération et leur soutien.

Article 3 **Objectifs et fonctions**

Le Bureau remplit les objectifs et fonctions énoncés ci-après:

- approfondir la compréhension des relations entre l'humanité, la nature et la culture et celle du concept de développement durable et de conservation du patrimoine
- encourager la ratification de l'acceptation de la Convention du Patrimoine Mondial par des pays qui ne sont pas encore Etats parties
- promouvoir la mise en oeuvre de la Convention par l'apport d'un point central au développement d'un réseau international
- établir des facilités de bureau d'échanges comme partie intégrante du système d'information du Centre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO
- aider à l'identification et la proposition d'inscription de biens du Patrimoine Mondial et contribuer aux études d'ensemble et thématiques destinées à accroître la représentation de la Liste du Patrimoine Mondial
- aider au suivi et à la gestion de l'état de conservation des biens inscrits sur la Liste du Patrimoine Mondial
- mobiliser l'assistance internationale pour la protection et la conservation de biens du Patrimoine Mondial, y compris la formation de spécialistes
- promouvoir des projets éducatifs liés à la conservation du patrimoine
- chercher le financement et aider à établir des mécanismes de réponse rapide aux situations d'urgence
- rechercher la coopération avec des organisations non gouvernementales, en particulier le Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM), et les sections nationales des autres organes consultatifs du Patrimoine Mondial, le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS) et l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (UICN).

Article 4 **Ressources**

Les ressources nécessaires aux activités du bureau sont constituées des contributions allouées par le Gouvernement, des contributions des gouvernements d'autres pays participant au fonctionnement du Bureau, des contributions de l'UNESCO et de ces autres contributions qui peuvent être accordées par d'autres organisations, institutions et par des personnes privées approuvées par l'UNESCO.

Article 5
Obligations du Gouvernement

1. Le Gouvernement s'engage à fournir les cadres, le personnel technique et de secrétariat, les locaux, l'équipement de bureau, le matériel et les fonds pour les dépenses de fonctionnement, appropriés permettant d'exercer les fonctions énoncées à l'article 2 précité.

2. Pendant la phase pilote initiale de trois ans, le Gouvernement fournira les services de trois cadres, y compris le Directeur, et du personnel d'assistance technique nécessaire. Le budget annuel devant être apporté par le Gouvernement, en comprenant les frais de personnel, s'élèvera au moins à 300.000 dollars des Etats-Unis.

Article 6
Obligations de l'UNESCO

L'UNESCO apporte une contribution aux activités du Bureau pour 1995 d'un montant de 5.000 dollars des Etats-Unis. Les contributions suivantes de l'UNESCO seront de 15.000 dollars des Etats-Unis par an pendant la période pilote de trois ans du projet. Les contributions annuelles de l'UNESCO seront mises à disposition sur présentation et approbation du plan de travail du Bureau comme stipulé à l'article 2. Le Centre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO s'engage à mettre en oeuvre ses activités dans les pays énoncés à l'article 2 par l'intermédiaire du bureau et de son réseau. L'UNESCO autorise le Bureau à utiliser les logos de l'UNESCO et du Patrimoine Mondial.

Article 7

Le Directeur du Bureau est nommé par le Gouvernement en concertation avec l'UNESCO. Les autres membres du personnel nécessaires sont nommés par le Directeur du Bureau.

Article 8
Conseil consultatif

1. Le Gouvernement établit, en concertation avec l'UNESCO, un Conseil consultatif en accord avec les autres pays participants. Le Conseil peut inviter des organisations internationales et nationales, gouvernementales et non gouvernementales, y compris notamment les organes consultatifs du Patrimoine Mondial (ICCROM, ICOMOS et UICN) à participer sur demande à ses travaux. Le Directeur du Centre du Patrimoine Mondial ou son représentant peut participer aux réunions du Conseil consultatif. Les frais de participation des membres du Conseil consultatif sont à la charge des entités qu'ils représentent.

2. Le Conseil consultatif a pour objectif premier d'encourager les gouvernements et organisations non gouvernementales intéressés à participer aux activités du Bureau. Il se réunit une fois par an et est consulté sur les questions de principe se rapportant aux activités du Bureau.

Article 9
Relations du Bureau avec le Centre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO

1. Le Bureau prépare un plan de travail et un budget annuels et les présente au Centre du Patrimoine Mondial pour accord.
2. Le Bureau prépare un rapport annuel sur ses activités qui est présenté au Centre du Patrimoine Mondial. Le Centre informe le Comité du Patrimoine Mondial des opérations et activités du Bureau et communique par la suite au Bureau toute décision et recommandation du Comité se rapportant aux activités du Bureau.

Article 10
Entrée en vigueur, durée, modifications

1. Le présent accord entrera en vigueur après sa signature lorsque chacune des deux parties aura notifiée l'autre par écrit de la bonne fin de toutes les mesures internes nécessaires prévues à cet effet.
2. Le présent accord restera en vigueur à titre expérimental pendant une durée de trois ans. Au moins six mois avant la fin de cette période, les parties procéderont conjointement, en coopération avec les gouvernements et autres pays participant au fonctionnement du Bureau, à une évaluation des activités et des réalisations du Bureau en vue d'établir le Bureau à titre permanent.
3. Les parties peuvent modifier d'un commun accord le présent accord à tout moment pendant sa période de validité.

Fait à Bergen le 27 juin 1995, en deux exemplaires en anglais

Pour l'UNESCO

(signature)

Pour le Gouvernement

(signature)

Ventilation du budget pour 1996

Conformément à l'accord conclu entre l'UNESCO et le Gouvernement norvégien, la contribution de l'UNESCO au Bureau nordique du patrimoine mondial s'élève à 15.000 US \$ par an sur le Programme normal. Ces fonds doivent être utilisés pour la préparation de projets, l'aide aux pays en transition ou en développement, à leur demande et en comprenant que cette contribution entraînera un financement supplémentaire provenant d'autres sources pour ces sites et pays.

	1995	1996	
UNESCO	5.000 US \$ (projets initiaux)	15.000 US \$	
TOTAL	5.000 US \$	15.000 US \$	20.000 US \$¹

Le Gouvernement norvégien a octroyé 385.000 US \$ par an au Bureau nordique du patrimoine mondial pour les frais généraux:

Salaires et charges sociales	215.400 US \$
Location de bureaux	46.150 US \$
Voyages et missions	46.150 US \$
Frais généraux	15.400 US \$
RESERVE (pour les détails, se reporter à l'appendice 2b, fonds du NWHO)	61.500 US \$
TOTAL	384.600 US \$

¹ Se reporter à l'Appendice IIb

**Contribution des activités du NWHO au patrimoine mondial
énoncées par source de financement**

Il faut noter que tous les projets énoncés ci-dessous ont vu le jour à la demande de l'Etat partie qui a opté pour la coopération avec le Bureau nordique du patrimoine mondial et ses organismes donateurs comme moyen de recevoir une assistance internationale²

Des fonds du Programme normal de l'UNESCO ont été alloués en 1996 aux projets suivants en consultation avec le Centre du patrimoine mondial

PAYS	PROJET	US \$	SOURCE
ESTONIE	Conseils sur la mise en oeuvre de la Convention du Patrimoine Mondiale, Tallin	2.500	UNESCO PO
ETHIOPIE	Contribution à la collecte de documents sur les six sites du Patrimoine Mondial en Ethiopie	2.500	UNESCO PO
LAOS	Mission d'expert à Luang Prabang pour l'amélioration de briques et de tuiles produites localement	5.000	UNESCO PO
LETTONIE	Prise en charge du voyage de deux étudiants lettons et d'un enseignant letton pour participer au Forum de la jeunesse organisé par le Patrimoine Mondial à Dubrovnik	3.000	UNESCO PO
LITUANIE	Contribution à l'atelier sur le réaménagement de la vieille ville de Vilnius	2.500	UNESCO PO
LITUANIE	Préparation de la Conférence des donateurs pour la vieille ville de Vilnius	2.000	UNESCO PO
ZIMBABWE	Soutien au rapport sur le Forum de la jeunesse organisé par le Patrimoine Mondial à Harare	2.500	UNESCO PO
TOTAL		20.000 US \$	

Les détails sur les activités sont présentés au chapitre 3.3 Activités et missions à un niveau international.

Le NWHO a jusqu'ici contribué aux projets suivants sur ses propres fonds (Réserve)

PAYS	PROJET	US \$	SOURCE
CHINE	Soutien technique à l'évaluation de l'impact culturel du tourisme dans budget le Yunnan	8.000	NWHO budget
CROATIE	Mission d'urgence à Plitvice	1.350	NWHO budget
CROATIE	Soutien de la participation d'un expert donnant une conférence au Forum de la jeunesse du patrimoine mondial	3.000	NWHO budget
LETTONIE	Préparation de la proposition d'inscription de Riga sur la Liste du patrimoine mondial	8.000	NWHO budget
LITUANIE	Soutien à la préparation de la Conférence des donateurs pour la vieille ville de Vilnius	2.000	NWHO budget
ZIMBABWE	Soutien à la participation d'un enseignant et d'un étudiant de Dubrovnik au Forum de la jeunesse du patrimoine mondial	4.610	NWHO budget
TOTAL		29.960	US \$

STRATEGIE 1996-1998

Le Bureau nordique du patrimoine mondial ("NWHO") souhaite que ses travaux aient pour base l'idéologie de la Commission Brundtland sur un développement durable, "Notre avenir commun" de 1986 et la Commission Cuellar sur la culture et le développement "Notre diversité créatrice" depuis 1995.

EXPOSE DE LA MISSION

Le NWHO aura pour principal objectif d'aider à renforcer les travaux concernant la Convention du patrimoine mondial et les stratégies spécifiques fournies par l'UNESCO et les Etats parties à la Convention.

Le NWHO vise à contribuer aux activités du patrimoine mondial dans les pays nordiques et à intensifier par son travail, avec une coopération internationale au développement, l'activité globale de l'UNESCO au sein du concept du patrimoine mondial et de la gestion des ressources du patrimoine en général.

L'un des objectifs d'ici 1998 est de renforcer le rôle de la gestion des ressources du patrimoine et du patrimoine culturel au sein de la politique sur la protection de l'environnement dans la coopération nordique au développement.

Les objectifs et fonctions du Bureau nordique du patrimoine mondial sont généralement définis à l'article 3 de l'accord conclu entre l'UNESCO et le gouvernement norvégien en date du

28 juin 1995.

LA CONVENTION DU PATRIMOINE MONDIAL

La Convention du patrimoine mondial a été approuvée en 1972 par la Conférence générale de l'UNESCO. En février 1996, 146 nations avaient ratifié la convention.

La mise en oeuvre et le suivi de la Convention constitue une tâche majeure qui a été accomplie avec un intérêt et un engagement accrus de la part des Etats parties ainsi que des pays envisageant de ratifier la Convention.

Le fait d'avoir un bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial apporte aujourd'hui un prestige considérable au niveau international. L'inscription impose cependant des obligations spécifiques à l'Etat partie, l'une des principales étant de maintenir l'authenticité du site. Ceci soulève un certain nombre de questions d'ordre général ainsi que des problèmes techniques spécifiques, se rapportant à d'actuels débats dans les instances nationales et internationales.

L'intérêt croissant parmi les Etats parties à la Convention pour trouver des réponses aux questions d'ordre politique, législatif,

technique ou économique concernant les sites du patrimoine mondial a exercé une pression accrue sur le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO et le Secrétariat de l'UNESCO.

Le NWHO aidera à renforcer les travaux concernant la Convention et les stratégies spécifiques fournies par l'UNESCO et les Etats parties à la Convention.

POINT SUR LA STRATEGIE

La stratégie et les activités du NWHO seront axées sur deux dimensions principales, à savoir nordique et internationale.

Des stratégies secondaires supplémentaires spécifiques ou des ordres du jour peuvent être établis pour le NWHO concernant des secteurs d'activité choisis tels que :

- le rôle de la gestion des ressources du patrimoine nordique dans la coopération internationale au développement,
- la coopération fondée sur la recherche et les projets dans la région nordique
- le rôle de l'éducation, la promotion et l'instauration d'une prise de conscience
- les ressources et capacités en réponse à des situations d'urgence.

DIMENSION NORDIQUE

Les débats portant sur la politique en matière de protection de l'environnement dans les pays nordiques se rapportent, ces dernières années, à une large perspective partant des objets eux-mêmes jusqu'à l'environnement dans son ensemble, en comprenant le développement durable, le principe de précaution (føre-var prinsippet), la responsabilité intersectorielle et les opportunités de travail à la protection de l'environnement - qui doivent aussi comprendre la protection et l'administration du patrimoine culturel.

Patrimoine nordique

Quinze sites des pays nordiques sont aujourd'hui inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Ils sont tous culturels. Un groupe de projet nommé par le Conseil nordique des ministres présentera au printemps 1996 un rapport sur d'éventuelles propositions d'inscription nordiques sur la Liste, essentiellement des sites naturels. Ces sites proposés sont vus dans une perspective nordique, à savoir en quoi, conjointement avec les sites culturels déjà inscrits, ils sont représentatifs des caractéristiques majeures de la culture et des paysages des pays nordiques.

Suivi

Le NWHO, pour la période 1996-1998, aura pour tâche majeure d'établir et de publier un rapport de suivi sur tous les sites nordiques du patrimoine mondial. Même si ce rapport sera axé sur les travaux de suivi réalisés dans les pays nordiques, il vise

à tirer parti de l'expérience d'autres travaux dans ce secteur effectués à l'échelon international.

Le NWHO considère le rapport comme un moyen potentiel d'aider aux tâches pratiques d'administration et de suivi dans des sites nordiques précis du patrimoine mondial. Ce rapport devrait cependant traiter toutes les questions centrales d'intérêt général pour ce secteur de la gestion des ressources du patrimoine. Il sera terminé avant la fin de 1998.

Le rapport abordera aussi l'approche générale de la méthodologie et du suivi. Des listes de vérification et des lignes directrices se rapportant aux tâches d'ordre général et spécifiques aux sites seront aussi examinées dans le cadre du projet. Le document vise à contribuer à l'établissement de méthodes et procédures pour les travaux de suivi en général et à approfondir l'analyse et la comparaison entre les sites pris individuellement au vu de leur contexte particulier. Il pourrait aussi s'attacher à développer le potentiel de coopération entre les sites nordiques du patrimoine mondial et donc à améliorer l'utilisation du partage des ressources et de l'expérience.

Listes indicatives, propositions d'inscription et inscriptions

Le NWHO souhaite collaborer au travail actuel concernant les nouvelles propositions d'inscription dans les pays nordiques. Nous pouvons aussi apporter notre concours à l'Islande qui a ratifié la Convention en décembre 1995.

Nous espérons à long terme pouvoir apporter une assistance concernant la procédure du patrimoine mondial à des pays de coopération choisis en Asie et en Afrique, en se fondant sur les intentions de la Stratégie globale du patrimoine mondial depuis 1994.

Il est cependant essentiel que les informations élémentaires sur les sites réels soient préparées et présentées par les Etats parties eux-mêmes. Le NWHO peut aider et conseiller à la préparation de leurs propositions d'inscription présentées au Comité du patrimoine mondial.

Réseau d'experts

Un réseau d'experts sera établi à partir des réseaux existants de l'ICOMOS et du WHC et d'un apport spécifique des pays nordiques. Des contacts seront pris avec l'UICN concernant l'apport relatif au secteur de la nature et des paysages.

Chaque pays nordique fera en sorte que les spécialistes convenant le mieux soient proposés pour faire partie du réseau. Le réseau peut être utilisé non seulement dans la région nordique mais aussi pour des tâches et des projets appropriés dans des pays en développement si cela est désiré.

Le ministère de l'Environnement de Norvège établit actuellement une base de données nationale sur les compétences et les capacités pour le ministère et ses directions. Cette base de données est considérée comme un élément important pour le

développement de la coopération de ce secteur au plan international, par exemple dans l'établissement d'un organisme. Le NWHO peut utiliser cette base de données comme il convient. Il y aura une liaison potentielle avec des bases de données et des réseaux similaires dans les pays nordiques.

La communication au sein du réseau et avec le NWHO devrait être informatisée et disposer de groupes de débat et de listes de distribution etc. sur le Net comme éventuels lieux de rencontre.

Séminaires et ateliers régionaux

Atelier sur les sites naturels et les paysages culturels
Le NWHO prévoit d'organiser à l'automne 1996 un atelier sur les sites naturels et les paysages culturels en collaboration avec le Centre du patrimoine mondial de Paris, l'UICN et l'ICOMOS. Nous proposons que cet atelier ait lieu au Danemark près de Vadehavet (potentielle proposition d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial).

Séminaire sur le suivi

Un séminaire sur le suivi, essentiellement destiné aux gestionnaires de sites du patrimoine mondial, se tiendra à Røros en 1997.

Séminaires des villes hanséatiques

En coopération avec l'organisation des villes du patrimoine mondial, le Centre du patrimoine mondial de Paris et l'ICOMOS, le NWHO met au point un séminaire des villes hanséatiques qui pourrait se tenir à Visby, Suède, en 1997.

Séminaire balte

Le NWHO souhaite organiser ou participer à un séminaire balte au cours de la première période d'exercice du NWHO. Le lieu le plus probable en serait la ville de Vilnius où le Danemark oeuvre déjà activement à la planification de la conservation et à la rénovation urbaine. La Suède et la Finlande ont aussi des projets en cours dans les Etats Baltes concernant un tel séminaire. Le NWHO a besoin d'avoir, avant l'été de 1996, une vue d'ensemble des projets nordiques en cours et prévus dans le secteur des Etats Baltes qui lui servirait de point de départ à l'établissement d'une planification plus détaillée de l'action.

DIMENSION INTERNATIONALE

Coopération au développement

Le NWHO peut apporter ses compétences et la capacité de son réseau d'experts aux DANIDA, FINIDA, NORAD et SIDA. Le NWHO proposera en outre de coordonner des projets opportuns lancés par ces organismes lorsque ceci peut contribuer à une utilisation optimale des ressources et éviter un chevauchement inutile. Le NWHO examinera aussi le potentiel d'amélioration de la participation des pays nordiques aux activités du patrimoine mondial et aux activités concernées dans le secteur du développement de la communauté dans les pays en développement grâce à cette coordination.

Le fait que de nombreux projets de développement soient jugés infructueux est aujourd'hui un sujet de grave préoccupation au niveau international. Cet échec est souvent la conséquence d'une combinaison d'attentes non réalistes et de l'ignorance du "facteur humain". Pour remédier à ce déséquilibre, la coopération au développement doit en outre reconnaître l'importance des modes de vie, croyances et motivations indigènes, en termes de valeurs, de droits, de responsabilités et d'opportunités apportés aux communautés concernées. Le rôle essentiel de la perception culturelle en tant que pierre angulaire dans le plus vaste processus de développement devient accepté au niveau international. Les mécanismes de coopération positive au développement sont étroitement liés à la mise en oeuvre de programmes d'ordre général et pratique indissociables tout particulièrement fondés sur la participation locale et le sens de la propriété. Le processus de développement a pour principale préoccupation de parvenir à la durabilité.

Le NWHO doit examiner avec ses partenaires nordiques une approche appropriée pour augmenter la participation du secteur nordique de la gestion des ressources du patrimoine à la coopération au développement. Des accords officiels de coopération ont été conclus en Norvège entre le NORAD et les directions de la gestion du patrimoine culturel et de la nature. Le NWHO est partenaire à ce processus en Norvège. Le NWHO a pour objectif d'ici 1998 que tous les organismes se rapportant au patrimoine culturel et naturel dans les pays nordiques aient établi une plus étroite coopération avec leurs organismes nationaux de coopération au développement.

Stratégie internationale

La stratégie internationale du NWHO sera mise en oeuvre en coopération avec nos partenaires nordiques et le Centre du patrimoine mondial de Paris. Le NWHO a l'intention de contribuer à la future stratégie globale du Comité du patrimoine mondial, en particulier pour les sites du patrimoine mondial en Afrique méridionale et en Asie du sud-est. La participation appropriée du NWHO peut comprendre des ateliers, des réunions sur la stratégie, l'assistance d'experts et des négociations sur le financement. Le NWHO peut en outre proposer de coordonner des projets individuels de pays nordiques se rapportant à la stratégie internationale du NWHO et du WHC. Le NWHO vise à établir une plate-forme nordique commune à ces tâches lorsqu'un équilibre approprié entre les préoccupations en matière de nature et de culture est recherché.

Partenariat et alliances stratégiques

Une coopération et des contacts seront établis avec l'ICCROM, l'ICOMOS et l'UICN et leurs comités nordiques nationaux concernés ainsi qu'avec les Commissions nordiques nationales pour l'UNESCO. D'autres bureaux régionaux de l'UNESCO seront les partenaires naturels du NWHO, projet par projet.

Le NWHO développera généralement des contacts et une coopération avec les organismes nationaux et internationaux de financement et les secteurs privés.

PERSPECTIVES AU-DELA DE 1998

Un plan stratégique préliminaire pour les cinq années suivantes, fondé sur l'expérience acquise et les résultats obtenus entre 1996 et 1998, sera élaboré avant la fin de 1998 en coopération avec nos partenaires nordiques et l'UNESCO.

NWHO
Oslo, mars 1996